

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

021-451638902-20251218-DEL_2025_034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/12/2025
Publication : 31/12/2025Etablissement Public Foncier Local
des collectivités de Côte-d'Or

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier Local des Collectivités de Côte-d'Or

Séance du jeudi 18 décembre 2025

Président : Monsieur Rémi DETANG
Secrétaire de séance : Madame Céline TONOT

Convocation envoyée le 11/12/2025

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 15
Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents participant au vote : 9
Nombre de procuration : 1

SCRUTIN :

POUR : 10

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Membres Présents :

M. Philippe BELLEVILLE
M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS
M. Rémi DETANG
M. Thierry FALCONNET
M. Antoine HOAREAU
Mme Danielle JUBAN
Mme Dominique MARTIN-GENDRE
Mme Céline TONOT

Membres Absents :

M. Jean-François DODET
M. Jean-Claude GIRARD
M. Dominique GRIMPRET

Mme Lydie PFANDER-MENY
M. François REBSAMEN (pouvoir à M. Rémi Détang)
M. Guillaume RUET

OBJET : AFFAIRES GENERALES

Délégation d'attribution du Conseil d'Administration à la Directrice – Rapport des délégations

Il est rappelé que par délibération du 22 décembre 2020, le Conseil d'Administration a décidé, conformément aux dispositions légales, de déléguer à la Directrice l'exercice des droits de priorité et de préemption, dont l'EPFL est titulaire ou délégataire.

Il doit être rendu compte de l'exercice de cette délégation lors de chaque séance du Conseil

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Après en avoir délibéré

DECIDE

- **de prendre acte** des décisions prises par la Directrice de l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par délibération du Conseil d'Administration du 22 décembre 2020, telles que listées en annexe.